

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 26 novembre 2013 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Paule Fortier, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Michel Phaneuf, tous commissaires, ainsi que Mme Corinne Payne et M. André Gosselin, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., M. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm..

Mmes Nadine Blais, Sandra East, Johanne Roy, MM. Daniel Legault, Stéphane Racine, Richard Tremblay ont prévenu de leur absence.

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

**ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES-PARENTS**

Conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Corinne Payne, élue commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire, et M. André Gosselin, élu commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire, prêtent serment devant le directeur général, M. Jean-François Lachance. Les déclarations à cet effet sont versées au répertoire des présentes sous la cote 729.

Il est 19 h 35.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CC-131126-3991

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2013.

**Adopté**

## QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Sylvie Robberts, présidente du comité de parents, interpelle le conseil des commissaires relativement au rapport annuel du comité de parents. De plus, Mme Sylvie Robberts félicite les deux commissaires-parents qui seront assermentés au cours de la présente séance.

Il est 19 h 40.

## ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-131126-3992

Il est proposé par M. André Gosselin

*D'ADOPTER* le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 3.2. Suivi;
- 6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
  - 6.1 Réfection de la maçonnerie et remplacement des fenêtres à l'école Sauvé – Appel d'offres; (adoption)
  - 6.2 Politique locale de gestion des cadres d'école; (adoption pour consultation)
- 7. Recommandations du comité de gouvernance et d'éthique :
  - 7.1 Règlement sur la participation à distance; (adoption)
  - 7.2 Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires; (adoption)
- 8. Nomination de la présidence des élections scolaires; (adoption) (*huis-clos*)
- 9.1 Compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique du 3 septembre 2013;
- 9.2 Comptes rendus de la commission d'étude administrative du 15 octobre 2013;
- 10.2.1 Rapport du comité de parents du 7 novembre 2013;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

## Adopté

### **RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE ET REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE SAUVÉ – APPEL D'OFFRES**

Résolution n° CC-131126-3993

*ATTENDU* qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection de maçonnerie et de remplacement des fenêtres à l'école Sauvé dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (résolution n° CC-130625-3941);

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit procéder à un appel d'offres public pour la réfection de maçonnerie et le remplacement des fenêtres à l'école Sauvé;

*ATTENDU* l'estimation des coûts du projet;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'AUTORISER* la Direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la réfection de maçonnerie et le remplacement des fenêtres à l'école Sauvé, sur la base des plans et devis préparés par les professionnels, le tout sous réserve de l'approbation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments ».

**Adopté**

## **RÈGLEMENT SUR LA PARTICIPATION À DISTANCE - ADOPTION**

Résolution n° CC-131126-3994

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil des commissaires peut, par règlement, adopter un *Règlement sur la participation à distance*;

*ATTENDU* le mandat confié au comité de gouvernance et d'éthique de recommander un projet de règlement (CC-130528-3920)

*ATTENDU* que les articles 392 et 394 de la LIP prévoient qu'un avis public d'au moins 30 jours doit être donné avant l'adoption d'un règlement;

*ATTENDU* la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*D'ADOPTER* le *Règlement sur la participation à distance*;

*DE DONNER* avis public d'au moins 30 jours de l'adoption du *Règlement sur la participation à distance*, lequel avis devra comprendre :

- la date de l'adoption du règlement;
- l'endroit où le règlement pourra être consulté;

*DE TRANSMETTRE* une copie du *Règlement sur la participation à distance* aux conseils d'établissement de la Commission scolaire, ainsi qu'au comité de parent;

*DE PRÉVOIR* que le conseil des commissaires adoptera le *Règlement sur la participation à distance* à sa séance du 28 janvier 2014;

*DE VERSER* ledit *Règlement sur la participation à distance* au répertoire des présentes sous la cote 730.

**Adopté**

## **RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - ADOPTION**

Résolution n° CC-131126-3995

*ATTENDU* les Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires – SIP-02;

*ATTENDU* le mandat confié au Comité de gouvernance et d'éthique de proposer une révision des Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires;

*ATTENDU* la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*D'ADOPTER* les Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires, telles que modifiées;

*DE PRÉVOIR* l'entrée en vigueur des Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires le 27 novembre 2013;

*DE VERSER* lesdites Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires au répertoire des présentes sous la cote 730A.

**Adopté**

**POLITIQUE LOCALE DE GESTION DES CADRES D'ÉCOLE – ADOPTION POUR CONSULTATION**

Résolution n° CC-131126-3996

*ATTENDU* que les articles 179 et suivants du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (L.R.Q., c. I-13.3, a. 451) stipulent que la Commission scolaire doit se doter d'une politique de gestion pour ses cadres des écoles;

*ATTENDU* que les clauses 1.4 et 3.2.2 de la *Politique locale de gestion des cadres d'école* prévoient que cette politique peut être modifiée après la consultation de l'association locale et ce, par le biais du comité de relations professionnelles;

*ATTENDU* la volonté de la Commission scolaire d'apporter des modifications à la *Politique locale de gestion des cadres d'école* pour répondre à différents besoins;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit consulter l'Association des directions d'établissement d'enseignement des Laurentides (A.D.E.L.);

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

*D'ADOPTER*, aux fins de consultation auprès de l'Association des directrices et directeurs d'école des Laurentides (A.D.E.L.), le projet de modification de la *Politique locale de gestion des cadres d'école*.

*DE DEMANDER* le retour de consultation pour le 10 janvier 2014.

*DE VERSER* les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 731.

**Adopté**

**HUIS CLOS  
NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES -  
ADOPTION**

Résolution n° CC-131126-3997

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 20 h 25.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-131126-3998

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 20 h 35.

**NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES -  
ADOPTION**

Résolution n° CC-131126-3999

*ATTENDU* les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires*;

*ATTENDU* que les prochaines élections scolaires sont prévues pour le 2 novembre 2014;

*ATTENDU* l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* qui prévoit que le directeur général de la Commission scolaire est d'office le président d'élection, mais qu'il peut refuser d'agir comme tel avec l'autorisation du conseil des commissaires lequel nomme alors une autre personne à titre de président d'élection;

*ATTENDU* la résolution n° CC-131022-3988 relativement à l'affichage pour le comblement du poste de président d'élection et à la formation d'un comité de sélection;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*DE NOMMER* Mme Carine Arseneault à titre de présidente d'élection pour les élections scolaires 2014.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-131126-4000

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*DE LEVER* la séance.

Il est 21 h 15.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général